



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 10 décembre 2024

Date de convocation : le 3 décembre 2024

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,
sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h05

Étaient présents :

En nombre, les membres :

- En exercice : 45
- Présents : 24
- Ayant pris part au vote :
- Ayant donné procuration : 2

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; FIÉTIER Vincent ; GAGLILOLO Lorine ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MENESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ;

C.C.L.L : COULET Gérard ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : MAGNIN-FEYSOT Christian ; TERZO André ; VIÉNET Romain suppléant de M. Christian MAGNIN-FEYSOT

C.C.L.L : BROCARD Laurent ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain

C.C.V.M :

Résultat du vote :

- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Secrétaire de séance : LAMBERT Marie

Procuration de vote :

Mandant : MESNIER Christian ; TERZO André

Mandataire : STADELMANN Jean-Luc ; DEVESA Cyril

PRÉVENTION

TARIFS APPLICABLES EN 2025 EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

Rapporteur : Monsieur Olivier LEGAIN, Vice-Président

I. TARIF POUR LA VENTE DE GOBELETS RÉUTILISABLES

Le SYBERT propose, depuis 2019, la vente de gobelets réutilisables au tarif préférentiel de 0,30 € TTC pièce aux communes et associations du territoire.

	2022	2023	2024 (au 13/10/24)
Nombre de structures ayant acheté des gobelets	20	15	5
Nombre de gobelets commandés	6 700	3 070	1000

Prix d'achat d'un gobelet neuf pour le SYBERT en 2023 : 38,6 centimes HT (46,3 centimes TTC)

Il est décidé de reconduire ce dispositif en 2025 et de fixer le tarif de vente à 0,30 € TTC l'unité, soit 0,25 € HT.

II. TARIF POUR LA LOCATION DE CHANGES LAVABLES

Depuis mai 2018, le SYBERT a mis en place une offre de location de changes lavables fabriqués par la Blanchisserie du Refuge. Le tarif de la location est fixé à 30 € TTC (28,44 € HT) par trimestre pour un lot.

En cas d'élément manquant lors du retour, une facturation est effectuée de 8 € TTC par couche manquante, 7 € TTC par culotte manquante et 2,50€ TTC par insert manquant.

En cas d'élément dégradé (importantes tâches, décoloré, troué, déchiré), une facturation est effectuée à hauteur de 3 € par couche, 2 € par culotte et 1 € par insert.

Il est décidé de maintenir ces tarifs pour 2025.

III. TARIF POUR LA VENTE DE CHANGES LAVABLES D'OCCASION

Le SYBERT dispose de couches lavables d'occasion, qui ne sont plus utilisées. Ces couches proviennent soit des kits d'essai proposés aux familles (un rafraichissement des kits est réalisé une fois par an), soit des anciens modèles de la Blanchisserie du Refuge. Ce stock de couches est vendu aux particuliers au tarif de 15 € TTC (12,50 € HT) pour un lot de 5 couches ou 5 culottes.

Il est décidé de maintenir ce tarif pour 2025.

A l'unanimité, le Comité Syndical valide les tarifs en matière de Prévention pour 2025, à savoir :

- **un tarif de vente de gobelets réutilisables à 0,30 € TTC (0,25 € HT) l'unité,**

- **un tarif de location d'un lot de changes lavables à 30 € TTC (28,44 € HT) par trimestre,**
- **des tarifs, en cas de perte, lors de la location à 8 € TTC par change, 7 € TTC par culotte et 2,50 € TTC par insert,**
- **des tarifs, en cas de dégradation, lors de la location à 3 € par change, 2 € par culotte et 1 € par insert,**
- **un tarif de vente des anciens modèles de changes à 15 € TTC (12,50 € HT) pour un lot de 5 changes ou culottes.**

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance,
LAMBERT Marie

